

Séance du 15 avril 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
31 mars 2025

Date d'affichage
31 mars 2025

Objet de la Délibération

Admission en non-valeur

N° 15.2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le quinze avril à 17h00. le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE, Alain FAUST

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*

La trésorerie de Briançon, a transmis au SIVOM, un état relatif à des produits irrécouvrables annexé à la présente délibération, qu'il convient d'admettre en non-valeur pour un montant de 198,30€.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Décide d'admettre en non-valeur au budget général les produits irrécouvrables pour un montant de 198,30€.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

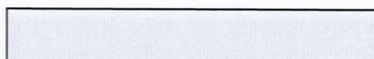
Le Président,

Olivier FONS



Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20250415-15_2025-DE
Reçu le 16/04/2025

, 005029 SGC BRIANCON

Exercice 2025



41700 SIVOM DU CANTON DE LA GRAVE

Liste des pièces à présenter en non-valeur à la date du 09/04/2025

253333333 / 2025

Code service	Date de prise en charge	Date de prescription	de Numéro de pièce	de la Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de présentation	de la
DIVERS	06/04/2007	06/04/07	T-1276900021	1	Reprise / Migration	198,2	198,2	Poursuite sans effet	

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

AR Prefecture
005-240500264-20250415-15_2025-DE
Reçu le 16/04/2025

41700 SIVOM DU CANTON DE LA GRAVE -

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 25/12/2026

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 09/04/2025

2493470817 / 2025

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	11/06/2020	29/10/2025	T-69	1	MAIRIE DE VILLAR D'ARENE No	127 710,10	0,10	RAR inférieur seuil poursuite
TOTAL						127 710,10	0,10	

